

Annexe 4

Motifs d'irrecevabilité des dossiers de demande de qualification - campagne 2023 (total 203 dossiers déclarés irrecevables contre 173 en 2022)

Motifs d'irrecevabilité des dossiers de qualification	nombre	nb / type de motifs	pourcentage
absence de rapport de soutenance	54	95	46,8%
rapport de soutenance non signé du président de jury	29		
rapport de soutenance incomplet	11		
absence du rapport de soutenance et d'au moins un exemplaire des travaux, ouvrages et articles	1		
absence de justificatif de l'obtention du diplôme	15	40	19,7%
absence d'un diplôme équivalent au doctorat ou à l'HDR justifiant une demande de dispense par le CNU	9		
absence de justificatif de l'obtention du diplôme et absence du rapport de soutenance	16		
absence de traduction en français du diplôme et du rapport de soutenance	11	54	26,6%
absence de traduction en français du rapport de soutenance	12		
absence de traduction en français du diplôme	6		
absence de traduction en français de parties du rapport de soutenance rédigées dans une langue étrangère	25		
absence d'au moins un exemplaire des travaux, ouvrages et articles	9	9	4,4%
absence de justification d'activité professionnelle effective	3	4	2,0%
absence de demande de dispense d'HDR et d'un arrêté de nomination en qualité d'associé à plein temps ou de chercheur	1		
absence du curriculum vitæ et rapport de soutenance incomplet	1	1	0,5%